



LE MOT *le mot* DU MAIRE *du maire*

Chères Meilhanaises, chers Meilhanais,

Chaque année possède son lot d'exigences. En 2021 et début 2022, nous n'en avons pas terminé avec le COVID que d'autres difficultés et contraintes pointaient le bout de leur nez.

2023 sera l'année de la chasse au gaspi. En effet, comme pour nous tous, la collectivité n'échappe pas à l'augmentation des dépenses énergétiques. Il va falloir modifier nos comportements afin de minimiser ces coûts.

Il en va de la responsabilité de chacun, dans nos bâtiments publics, administratifs, sportifs, notre école, de veiller à la bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage. Les lampadaires seront éteints partout dans la commune de minuit à six heures du matin. L'utilisation d'ampoules leds a été anticipée depuis plusieurs années, très peu restent à changer. Cette fin d'année, notre commune ne s'habillera pas de ses illuminations de Noël ce qui n'enlèvera en rien la magie de ces moments particuliers que sont les fêtes de fin d'année.

Nous sommes prévenus, il nous faudra prévoir dans notre budget 2023 une augmentation des prix de l'énergie de deux à deux fois et demie plus chers que 2022 !!! Cela aura inévitablement une incidence sur les autres dépenses et services non obligatoires qu'il nous faudra certainement réduire voire supprimer. Comment faire autrement !!! Toutes les collectivités tiennent bien évidemment le même discours et nous avons fait remonter toutes ces difficultés par le biais de l'Association des Maires de France, aux plus hautes sphères de l'État.

Nous traversons une crise inflationniste mondiale. Mais celle-ci ne doit pas nous empêcher de fêter la nouvelle année dans un moment de plénitude et de tranquillité retrouvée. Je vous invite à venir partager ce moment lors de la cérémonie des voeux le samedi 14 janvier à partir de 19h à la salle des fêtes.

Je vous dis à très vite.

Bien cordialement.

le logo



En mars 2022, la commune a adopté une nouvelle identité visuelle qui s'est progressivement diffusée sur tous les éléments de communication : en-tête de lettres, enveloppes, documents officiels, etc.

l'identité a été réalisée par M. Guillaume Tastet, auto-repreneur, pour une prestation facturée 300 €.

Le logo se compose de 3 parties :

le M, soit l'initiale de la commune, formée de deux formes géométriques, l'une noire et l'autre jaune, le nom de Meilhan, qui reprend le M moderne et dynamique placé ci-dessus, le nom des Landes, qui a été intégré afin de différencier les communes de Meilhan que l'on retrouve en France.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

L'accueil de Loisirs Sans Hébergement de Meilhan voit ses activités d'accueil évoluer chaque année.

Les vacances d'été ont connu un franc succès avec une moyenne de 10 enfants accueillis par jour. Ceux-ci viennent de Meilhan mais aussi de Souprosse, Le Leuy, Cauna, Saint-Yaguen, Audon, Lamothe, Villenave, Carcarès-Ste-Croix, Carcen-Ponson... Ils rencontrent et profitent des activités organisées par les 9 animateurs sous l'œil bienveillant de Corinne Dufourg, Directrice de l'ALSH.

Un thème différent était abordé chaque semaine avec des propositions adaptées aux tranches d'âge, comme par exemple : "les insectes" ou "les instruments de musique" pour les moins de 6 ans.

"l'orientation" ou "s'orienter avec une boussole" pour les plus de 6 ans.

L'entretien des locaux et la préparation des repas étaient réalisés par des employées municipales.

Leurs sorties ont été organisées même si des remaniements de dernière minute ont été nécessaires pour la sécurité des enfants. En effet, la journée Accrobranche à Biscarrosse a dû être remplacée par une sortie au Château des énigmes à Laas suite à la mise de l'incendie de Gujan-Mestras et l'épisode caniculaire a contraint l'équipe d'encadrement à annuler une sortie en forêt la nuitée. Il a également fallu s'adapter et réattribuer d'autres espaces d'accueil afin de permettre aux enfants de bénéficier d'espaces climatisés et des improvisations de jeux d'eau ont vu le jour pour le plus grand bonheur des petits et grands.

Pendant le séjour, 67 enfants âgés de 3 à 12 ans ont bénéficié d'une journée au parc « la Coccinelle » ; tous ont eu très chaud mais sont rentrés avec de merveilleux souvenirs ! La saison estivale fut clôturée par un spectacle auquel tous les parents étaient conviés. Ils ont ainsi profité d'un superbe show et ont même participé au « Madison » final. Les animateurs se sont pris au jeu et ont montré leur implication avec une excellente chorégraphie. Les parents ont eu le plaisir de découvrir les photos de leurs enfants lors des activités et sorties et celui d'échanger avec les animateurs autour d'un verre de l'amitié.

à retrouver l'été prochain !

LA BIBLIOTHÈQUE

Petite bibliothèque mais elle fait le maximum !

Une équipe engagée

Depuis la rentrée 2021, la responsabilité administrative de la bibliothèque est rémunérée à ¼ temps. Ainsi, l'équipe de bénévoles peut assurer toutes les missions d'accueil, d'animation et de gestion du fonds qui lui incombent. C'est une équipe renouvelée qui a investi et aménagé la salle laissée libre par les kinés et les personnes souhaitant l'intégrer sont bienvenues : nous pourrions étendre nos plages d'ouverture au public !



Des locaux fonctionnels et des ouvrages récents pour tous les goûts

Nous avons à présent une vraie salle enfants pour accueillir les groupes ou des animations : classes de l'école, RAM (relais assistantes maternelles) ou ALSH (centre de loisirs). La municipalité a investi dans du matériel spécifique petite enfance, ce qui permet de proposer, un samedi par mois, des ateliers bébés lecteurs. Les adultes ne sont pas oubliés, ils disposent de la salle attenante avec une mise en valeur du fond documentaire grâce aux dons des meilhanais, ainsi qu'un coin lecture et une tisanerie. Cette salle permet aussi d'accueillir des ateliers scolaires, des spectacles ou même des réunions organisées par la municipalité. Venez découvrir le lieu, vous serez surpris de sa richesse : le fonds est régulièrement renouvelé et nous avons à cœur d'écouter les suggestions d'achats de nos lecteurs.

Une seconde vie pour les livres sortis du catalogue

À votre disposition dans la cabine à livres que nous tenons propre et accueillante. (Ne pas y mettre des dons en nombre mais venir à la bibliothèque pour cela).

Un acteur culturel à votre service

Outre le travail régulier avec les partenaires de l'enfance, la bibliothèque propose des spectacles, des conférences, des animations, une bourse aux plantes, des après-midi jeux de société, le tout gratuitement ! Tout ce qui nous permet de faire vivre les liens, d'apprendre et nous enrichir mutuellement ou d'être ensemble dans la joie appartient au champ de la culture puisque c'est la culture commune qui fait une société.

Ouverture au public : mardi 16h - 18h30, mercredi 10h - 12h30 et samedi 10h - 12h30

Bénévoles : Françoise Cazeaux, Catherine Heches, Isabelle Laulom, Sandrine Ruvira, Elisabeth Sanchez, Marie-Hélène Soux, Emma Bernard.

LA FIBRE (INFOS) SUITE

Les travaux sont aujourd'hui terminés (merci à l'ensemble des propriétaires pour leur action en matière d'égavage). La phase commercialisation a débuté.

Début janvier 2023, 95% des prises de la commune devraient être commercialisables, quelques zones restent néanmoins à finaliser.



Comment connaître l'éligibilité de ma propriété ?

- Je me rends sur le site suivant :
<https://www.pixl-fibre.fr/>
- Je vais sur la page « je teste mon éligibilité »
- Je rentre mon adresse
- 3 possibilités:
 - rond gris (en construction = pas éligible pour le moment)
 - rond bleu (en cours de commercialisation = délai d'attente entre 3 semaines et 2 mois)
 - rond vert je suis éligible et je peux contacter mon opérateur

POINT TRAVAUX



1



2



3

1 Réfection du pont
Route du Pasmelhan
Coût : 13 000 €

2 3 Réfection de 1,2 kms
de voiries communales (route
du Lacay et route de Roux) en
enrobé et réfection des fossés.
Coût : 90 000 €

En 2023, des travaux d'amélioration de l'habitat (réfection volets, menuiseries et chauffage) seront réalisés sur le bâtiment communal rue Félix Robert pour un coût de 22 500 €. La transformation de l'immeuble Terral en cabinet dentaire et logement locatif se poursuit, les travaux devraient débuter très prochainement.

LE CIMETIÈRE



L'arrêté du 15 janvier 2021 élargit l'interdiction de produits phytosanitaires à partir du 1er juillet 2022 dans tous les lieux fréquentés par le public ou à usage collectif comme les cimetières et autres lieux de vie.

Si la commune est chargée de l'entretien du cadre et des allées, ce sont les particuliers qui doivent s'assurer du bon état des tombes de leurs proches et de leurs alentours immédiats. Or, c'est parfois ce manque d'entretien qui conduit à une propagation des mauvaises herbes. Dans l'intérêt de tous, il est demandé aux familles qui le peuvent d'entretenir leur sépulture et leur pourtour.

ANCIENS COMBATTANTS

Lors de la cérémonie commémorative du 60ème anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, Ernest Choquet a été élevé au grade

de Chevalier de la Légion d'honneur. Cette décoration lui a été remise par le colonel grand chancelier de la Légion d'honneur, Jean-Joseph Brie.

Ernest Choquet fait ses classes à Albi avant d'être affecté au 35ème régiment d'artillerie parachutiste (RAP) de Tarbes, avec lequel il rejoint l'Algérie.

Le 6 janvier 1958, les postes de Ain Kechera et de Boudoukha ainsi qu'un convoi circulant entre ses deux postes sont violemment harcelés par le feu rebelle.

L'intervention particulièrement rapide et précieuse de l'artillerie, aidée en plus par des tirs de protection des postes de Ain Kechera et de Boudoukha, permet aux renforts d'arriver rapidement sur les lieux.

A l'issue de cet accrochage, on dénombre un mort et quatre blessés dont le canonnier d'artillerie Ernest Choquet, blessé par balles aux deux jambes.

Déjà décoré de la Médaille militaire, de la Croix de la valeur militaire avec palme, de la Croix du combattant, de la reconnaissance de la Nation des blessés militaires et titulaire d'une citation, Ernest Choquet est désormais rentré dans l'ordre prestigieux de la Légion d'honneur.



INCENDIE À MEILHAN

Jeudi 25 août vers 1h du matin, suite à la foudre un incendie se déclare au lieu dit Loustaou nécessitant conjointement l'intervention des pompiers de Tartas, Saint Perdon et d'Ygos. Près de 4000 m² de pins communaux seront brûlés.

Le feu sera fixé dans la matinée du 26 août et restera sous surveillance (rondes quotidiennes) par le personnel communal et le responsable DFCI (Défense de la Forêt Contre les Incendies) pendant huit jours.



JOURNÉE COURSE LANDAISE DU 8 MAI 2022

Très belle initiative de la part du comité des fêtes d'avoir organisé cette journée autour de la course landaise.

Tout était réuni pour passer une excellente journée : un concours de cocardes le matin, suivi d'un repas qui a réuni plus de 200 personnes pour terminer par une jolie course landaise.

Cette réussite montre bien que malgré des vents contraires en

cette période trouble nos traditions demeurent et nos jeunes s'emploient aussi à les préserver.

Cette journée sera reconduite le dimanche 7 mai 2023.



CONCOURS départemental de belote

Le club du 3^{ème} âge Los Tostems Jouens a organisé le mercredi 5 octobre le concours départemental de belote dans la salle polyvalente.

176 participants étaient en concurrence dans la joie, la bonne humeur et dans une ambiance conviviale. Au terme de ce concours 90 participants ont été primés. Après la victoire de Jean-Marc Degos en 2021, le trophée reste à Meilhan puisque le meilleur score a été réalisé par Joël Texier Meilhanais depuis 2020.



Deuxième à gauche, le vainqueur :
Joël Texier

LE BADMINTON MEILHAN ENGAGÉ POUR TOUS LES PUBLICS

Jeudi 10 novembre, le club de badminton de Meilhan accueillait au hall des sports l'événement « Sport et Psy » organisé par le Service Sports Intégration et Développement (SSID) du Conseil départemental des Landes.



Avec plus de 60 adhérents dont 40 jeunes, le club créé en 1990 a su trouver l'équilibre entre compétition et loisirs en permettant aux joueurs de tous niveaux de se retrouver plusieurs fois par semaine pour le plaisir de frapper le volant. Cette philosophie s'applique aussi à l'accueil des publics empêchés pour lesquels le club a obtenu le label « Valides-Handicapés : une pratique sportive partagée ».

Ce jour-là, les membres du club Amandine et Benoit sont présents avec leur président Philippe pour une demi-journée d'initiation sur mesure. D'habitude consacrée aux publics souffrant de déficiences intellectuelles, pour la 9^e participation du club, le SSID a cette année décidé d'innover avec un axe « Psychologie ». Le programme proposé a donc été étoffé : « Aujourd'hui on a des débutants qui vont simplement s'initier avec des ateliers, mais aussi des personnes qui ont déjà pratiqué et pour qui on va pouvoir organiser un tournoi », explique Philippe.

Accompagnés par Alexandra du Comité départemental Cobalandes, nos badistes installent le parcours d'échauffement

et les différents ateliers adaptés à la quarantaine d'adultes venant de foyers de vie, d'unités d'hôpitaux de jour, de groupes d'entraide mutuelle (GEM) ou de Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS). Charline Deslux du SSID est ravie de la réussite de ces formats : « Nous avons même des individuels en famille d'accueil qui sont venus », se réjouit-elle.

Car dans ce dispositif ce sont les participants qui choisissent eux-mêmes chaque mois ce qu'ils ont envie de faire, rien ne leur est imposé. Albin, adhérent au GEM de Saint-Paul-lès-Dax, apprécie la diversité de ce qui lui est proposé : il a dernièrement fait du volley-ball, de l'équitation... Et les accompagnateurs en témoignent : grâce à des activités sportives comme celles-ci, résidents et adhérents retrouvent du lien social et l'envie de faire des choses.

Alors que du côté du tournoi organisé par les agents du SSID, Augustin est sacré, la débutante Florence fait une pause avec son animatrice. Lorsque cette dernière lui demande si elle a essayé l'atelier avec les cibles, elle répond par l'affirmative, sourire aux lèvres, et ajoute un fier : « Et ils m'ont dit que j'ai le niveau pour m'inscrire au club si je le veux ! » L'objectif de Philippe, « leur faire plaisir et se faire plaisir », est atteint.

Plus d'infos sur le club www.badminton-meilhan.fr ou sur Facebook @badmeilhan

POURQUOI LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM) A T-ELLE AUGMENTÉ ?

Le SIETOM (Syndicat Intercommunal d'Enlèvement et de Traitement des Ordures Ménagères) de Chalosse s'est rendu compte que le ramassage des déchets coûtait de plus en plus cher. En cause, la hausse des coûts de l'énergie. Résultat, la facture carburant des camions-bennes a fortement augmenté. Il en est de même pour le centre de tri robotisé, qui nécessite de l'électricité pour fonctionner.

À cela, s'ajoute la forte augmentation de la TGAP (Taxe Générale des Activités Polluantes) fixé par l'administration soit 1 000 000€.

Soit :

- Sur les déchets enfouis, elle est ainsi passée de 24€ la tonne en 2019 à 37€ en 2021 et va grimper jusqu'à 65€ en 2025.
- Celle sur les déchets incinérés a augmenté de 17€ la tonne à 22€ et doit atteindre 25€ en 2025.

Les nouvelles réglementations qu'il faut anticiper avec leurs coûts :

- En 2025, obligation du tri à la source des biodéchets avec un équipement en composteur installé progressivement dans tous les foyers.
- La fermeture réglementaire du centre d'enfouissement de Caupenne en 2027, qui va entraîner une forte hausse du coût du traitement.

Toutes ces contraintes entraînent un surcoût que les collectivités répercutent sur les contribuables.

L'impact financier sur les foyers est important mais la réalité économique ne laisse aucune flexibilité.

PRÉSENTATION *présentation* DU PERSONNEL *du personnel* COMMUNAL *communal*

La mission des agents des services municipaux est d'assurer aux habitants de la commune la qualité de vie à laquelle ils aspirent et le cadre de vie le plus agréable possible. Sous l'autorité du Maire et des élus qui prennent les décisions, une équipe d'agents administratifs, d'agents techniques et d'agents d'animation agit au quotidien pour assurer le bon fonctionnement des services et des activités.

.....

1. Les agents administratifs



De gauche à droite : Nadine Avignon, Marielle Daminato et Nelly Doussang

Elles forment un rouage essentiel de l'organisation de la vie municipale.

Les secrétaires de mairie coordonnent l'action des différents agents, gèrent l'ensemble des actes administratifs, participent à l'élaboration du budget et au suivi des dépenses et des recettes.

Elles accueillent les visiteurs, les renseignent et les orientent en fonction de leur demande.

.....

2. Les agents techniques

Ils réalisent les ouvrages et entretiens de la commune. Ils prennent en charge, pour les actions qui relèvent de leurs compétences, des travaux dans les bâtiments, la voirie, etc...Ils assurent la mise en place et l'entretien des espaces verts.

De gauche à droite : Pascal Puccio, Alexandre Mathet et Gaëtan Degos



3. Les agents d'entretien



Michèle Hauspie

Ils assurent le nettoyage des locaux et des équipements et exercent leurs fonctions sur plusieurs sites, ce qui nécessite de nombreux déplacements. Son quotidien est souvent rythmé par le planning des différents services de la collectivité.

.....

4. Les cantinières

Elles assurent la préparation et le service des repas pour tous les élèves présents de l'école maternelle et élémentaire. Elles veillent avec les animateurs présents, à la sécurité, au bon déroulement du repas et à l'alimentation correcte des enfants. Après le repas, elles nettoient et rangent, aucune trace des quelques 85 repas servis n'est visible dans les cuisines comme dans le réfectoire.

.....



De gauche à droite : Marina Banos et Josiane Garbay

5. Les ATSEMS



De gauche à droite : Marine Houssoy et Marie Christine Labidalle

Les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles fournissent aux enseignantes de l'école maternelle une assistante technique (préparation des activités, entretien des locaux) et éducative (éducation à l'hygiène, aide à l'enfant pour l'acquisition de son autonomie, aide à la réalisation des activités.)

.....

6. Les agents animateurs

Ils prennent en charge les enfants, organisent et mettent en oeuvre des activités récréatives selon les spécificités de l'accueil (accueil périscolaire, accueil de loisirs, vacances scolaires.)

Ils conçoivent et mettent en place des projets d'animation. Sandra Campet, Ophélie Forcet et Dorine Duprat renforcent les effectifs des animateurs en fonction du nombre d'enfants.

.....



De gauche à droite : Valérie Hans, Corinne Dufourg, Christelle Cailleaux et Allan Moreno

7. Responsable bibliothèque & responsable agence postale



De gauche à droite : El Harizi-Batou Laïla et Dubedat Tiphanie

MAISON DE SANTÉ PLURI DISCIPLINAIRE

Liste des professionnels de santé :

Médecins : 05 58 44 75 85

- Dr. Sarah Frachet et Dr. François Delettré

Infirmières : 06 46 23 37 56

- Mmes Dubroca Stéphanie, Bedin Sophie, Doussan Nadège et Labat Pauline

Ostéopathe :

- Mme Marchetto Emeline 07 50 26 77 91

Kinésithérapeutes :

- Mme Arnault Mathilde 07 84 41 40 02
- Mme De Chalup Albane 07 67 45 55 22
- Mme Davito Laurène 06 44 48 63 43

Psychiatre :

- Dr Pavel Virgil 05 58 06 91 19

Orthophoniste :

- Mme Pageaux Marine 07 56 83 14 16

Secrétaire médicale : Mme Sanchez 05 58 06 91 19 pour tout renseignement complémentaire ou prise de rendez-vous.

PANNEAU POCKET, RESTONS CONNECTÉS À L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE



Suivez l'actualité et les alertes de la Commune avec l'application Gratuite PanneauPocket

Available on the App Store | Get it on Google Play | Get it on Google Play | Get it on Google Play

Soucieuse de se rapprocher encore plus de ses habitants, la commune s'est dotée d'un outil de communication supplémentaire l'application mobile **Panneau Pocket**.

Par le biais d'une notification, les citoyens pourront recevoir en temps réel toutes les informations et alertes émises par la mairie. Alerte météo, coupure électrique, travaux de voirie, événements culturels ou associatifs, etc. toute l'actualité vous sera transmise !

Simple d'utilisation, **Panneau Pocket** ne nécessite aucune création de compte ou partage de données personnelles. Quelques secondes suffisent pour installer l'application et mettre en favoris une ou plusieurs communes.

Téléchargez **Panneau Pocket** depuis l'Apple Store, Google Play, ou l'AppGallery, ou accédez-y depuis un ordinateur via www.app.panneaupocket.com.

EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE "EN AVANT MEILHAN"

Un détail plus un détail...

Nous l'écrivions il y a un an « En 2022 nous serons toujours contributeurs positifs et parfois impatients sur tous les dossiers ». Et c'est ce qui se passe. Oui nous nous reconnaissons dans les réalisations évoquées dans ce bulletin toutefois l'impatience nous gagne parfois sur le fond des choses et souvent sur la forme de leur traitement...

Des détails diront certains, oui mais un détail plus un détail cela peut mettre à mal un projet plus ambitieux.

« Le diable se cache dans les détails ».

Nous n'ignorons pas que sur tous les sujets, et notamment quand d'autres services (Etat, Département, communauté de communes) sont impliqués, le temps administratif est parfois long. Nous n'ignorons pas non plus le contexte économique difficile. Impatients malgré tout.

Pilotage et communication

Nous aimerions être témoins d'un pilotage plus affirmé sur des dossiers essentiels.

Exemple : la sécurisation des circulations autour de l'école et les modifications annexes qu'elle appelle. Oui le dossier est avancé, un projet a été arrêté mais il semble rediscuté sur le fond à chaque étape. Il est temps d'expliquer à l'ensemble des Meilhanaises et Meilhanais l'ambition des travaux à venir et leur calendrier car les changements ne concerneront pas les seuls riverains.

Partage débat et information

Encore des réunions ? Donner du temps pour le débat ce n'est pas un détail pour la démocratie. La commission enfance jeunesse et éducation n'est plus sollicitée. Exemples : le centre de loisirs connaît un développement certain mais le conseil n'a qu'une lecture comptable pas d'information sur le projet pédagogique en cours, un Contrat local d'accompagnement scolaire se met en place mais la commission n'est pas sollicitée.

Le règlement intérieur du conseil voté à l'unanimité prévoit la création de comités consultatifs. Ce sont des groupes ouverts à des personnes non membres du conseil municipal, des représentants d'associations locales par exemple. Tous les problèmes d'intérêt communal peuvent y être évoqués ; ils peuvent donner des avis au maire qui peut aussi les solliciter. Souhaitée, cette opportunité pour un dialogue citoyen n'a pas été activée.

Nous espérons que la commission des finances renouvellera, comme l'an passé, les temps utiles pour débattre des orientations budgétaires.

Vœux pour 2023

Nous participerons avec plaisir à la cérémonie des vœux et nous entendrons sûrement un bilan de l'année écoulée. En 2023 nous serons à mi parcours de ce mandat. Faisons le vœu qu'une forme nouvelle de rencontre avec les citoyens fera bilan au regard des promesses de campagne et, dans tous les cas, donnera un cap pour les années suivantes.

Mathilde Charon-Burnel

Maurice Testemale